

Les prairies à caractère naturel recouvrent une grande diversité de milieux herbacés, la plupart du temps ensoleillés et ouverts, dont la végétation, relativement haute à la belle saison (1m, voire davantage), est dominée par des graminées.



prairie à caractère naturel
Bois de Vincennes (12°)



talus du Bd. Périphérique écopâturés par des brebis d'Ouessant, P^{tes} Dauphine > de La Muette (16°) et P^{tes} Dorée > de Vincennes (12°)



inventaire floristique sur la pelouse ayant évolué en prairie, aux Archives du département de Paris (19°)



prairie à caractère naturel semée le long du tramway, à la Poterne des Peupliers (13°)



prairie dominée par les graminées, en marge de la Pelouse de Madrid, au Bois de Boulogne (16°)

Les prairies à caractère naturel excluent :

- les prairies fleuries horticoles, sauf si elles sont composées d'espèces indigènes ;
- les friches herbacées, composées de davantage de plantes poussant spontanément dans les espaces délaissés, décombres, bords de chemins et au détriment d'espèces locales → voir fiche 5 : friches herbacées
- les gazons ou pelouses dont la gestion a été allégée récemment (tontes moins nombreuses et moins rases) → voir plus bas le § gestion écologique et la fiche 6 : pelouses à caractère naturel

« Florilèges - prairies urbaines » est un protocole de suivi de la flore spontanée en contexte urbain, destiné aux gestionnaires des espaces verts. Il a pour but d'évaluer l'état et la biodiversité dans les prairies urbaines, en rapport avec les pratiques de gestion. Il repose sur l'identification d'espèces typiques des prairies, des pelouses ou des friches : leurs présence / absence et proportions relatives permettent de caractériser l'étendue herbacée que l'on a sous les yeux ! → plus d'infos sur www.florileges.info

Les cortèges floristique et faunistique spécifiques qui se développent sur terrains humides, relèvent d'un autre habitat prioritaire → voir fiche 3 : Habitats humides

végétation caractéristique

- graminées, en général majoritaires :



Avoine dorée
Trisetum flavescens



Dactyle aggloméré
Dactylis glomerata



Fétuque des prés
Festuca pratensis



Fromental élevé
Arrhenatherum elatius



Houlque laineuse
Holcus lanatus



Houlque odorante
Anthoxanthum odoratum

- espèces appartenant à d'autres familles botaniques :



Achillée millefeuille
Achillea millefolium



Carotte sauvage
Daucus carota



Centaurée chausse-trape
Centaurea calcitropa,
très rare (RR) et menacée (VU)



Cirse des champs
Cirsium arvense



Knautie des champs
Knaulia arvensis



Luzerne cultivée
Medicago sativa



Marguerite commune
Leucanthemum vulgare



Millepertuis perforé
Hypericum perforatum



Orchis singe, *Orchis simia*,
rare (R), menacée (VU)
et dét. ZNIEFF en IDF



Petite pimprenelle
Sanguisorba minor



Plantain moyen
Plantago media



Platanthère à 2 feuilles,
Platanthera bifolia,
menacée (VU) en IDF



Renoncule âcre
Ranunculus acris



Salsifis des prés
Tragopogon pratensis



Séneçon jacobée
Jacobaea vulgaris

faune associée

La gestion et les usages des prairies à caractère naturel peuvent permettre de nombreuses plantes herbacées d'accomplir leur cycle complet, jusqu'à la graine et la dissémination. Elles sont par conséquent très attractives pour la faune en termes d'alimentation et de cycle de développement dans son intégralité.

Alimentation – Un ensemble de réseaux alimentaires (réseau trophique) complexes s'établit au sein des prairies :

- les ombellifères (Berce commune, Carotte commune...) et les composées (Achillée millefeuille, Marguerite commune, Salsifis des prés, Séneçon jacobée...), riches en nectar et dont la période de floraison est longue, sont particulièrement attractives pour les insectes pollinisateurs (hyménoptères, diptères, lépidoptères dont l'**Azuré de la Bugrane**...);
- des granivores (**Campagnol des champs**, **Linotte mélodieuse**...) sont attirés par les nombreuses graines et fruits secs, produits notamment par les graminées;
- de nombreux insectivores profitent de la diversité des insectes au sein des prairies, parmi lesquels des araignées, le **Gobemouche gris**, le **hérisson** ou la **Pipistrelle commune**;
- des espèces se nourrissant des débris animaux et végétaux (détritivores*) tels que les lombrics, ou celles se nourrissant des excréments des autres espèces (coprophages*) telles que les mouches, ou encore celles se nourrissant de cadavres (nécrophages*) comme les nécrophores, ferment le cycle.



Argus ou Azuré bleu,
ou A. de la bugrane,
Polyommatus icarus



Campagnol des champs
Microtus arvalis



Linotte mélodieuse
Linaria cannabina



Gobemouche gris
Muscivora striata



Mante religieuse
Mantis religiosa,
protégée en IdF



Syrphe ceinturé
Erysiphus balteatus



Thomise variable
Misumena vatia

Refuge, reproduction, cycle de vie complet – De par l'ensoleillement, la hauteur et la densité de la végétation (calme), de nombreuses espèces réalisent la totalité de leur cycle de vie au sein des prairies :

- une grande majorité d'**orthoptères** (criquets, sauterelles, grillons...), de nombreuses espèces d'araignées (arachnides) et de fourmis (hyménoptères) y effectuent la totalité de leur cycle de vie;
- les zygènes sont des lépidoptères qui pondent sur des herbacées prairiales, dont les chenilles mangent les feuilles, et dont l'adulte se nourrit du nectar des fleurs;



Criquet mélodieux,
Chorthippus biguttulus,
orthoptère protégé en IdF



Épeire fasciée
Argiope bruennichi



Fourmi rouge
Myrmica rubra



Grillon des champs
Gryllus campestris,
du groupe des **orthoptères**



Grande sauterelle verte
Tettigonia viridissima,
du groupe des **orthoptères**



Zygène de la filipendule
Zygaena filipendulae

rôles de l'habitat dans le renforcement des trames verte et bleue

L'existence d'un réseau fonctionnel de prairies à caractère naturel permet à une flore et une faune spécifiques de se développer (réservoir) et de se disperser (corridor écologique). Les plantes peuvent en effet dérouler leur cycle de vie complet, y compris leur fructification, dissémination et dégradation tardive, ce qui attire une faune diversifiée.

menaces

- la fréquentation : choisir attentivement l'emplacement des prairies : talus, secteurs n'intéressant pas le public...
- l'eutrophisation : l'enrichissement des sols (urines, déjections...) conduit à la prolifération de plantes dominantes;
- la gestion, insuffisante (fermeture) ou trop intensive. Il est envisagé d'alléger la gestion de talus du Boulevard Périphérique, ce qui favorisera la trame prairiale *intra muros* (surfaces plus importantes et continuité).

recommandations de gestion en faveur de la biodiversité

- pour limiter l'enfrichement et empêcher la fermeture naturelle (embroussaillage), la gestion régulière, par fauche ou écopâturage, est nécessaire à la conservation de l'habitat et de sa diversité floristique et faunistique.
- la fauche doit être effectuée en deux temps (par exemple 2/3 en octobre puis 1/3 en mars ou juin) et, pour les grandes surfaces, du centre vers la périphérie. La conservation sur place des résidus de fauche enrichit le sol, alors que l'évacuation (export), après au moins 3 jours de repos des résidus sur place (permettre à la faune de s'en échapper), l'appauvrit : de ce fait, le développement des espèces dominantes étant diminué, la diversité floristique augmente – et avec elle la diversité faunistique.
- il est possible de faire évoluer d'anciens gazons ou pelouses en prairies à caractère naturel : en scarifiant profondément, voire en ouvrant des sillons (affaiblir les Graminées concurrentielles) pour y effectuer un semis d'espèces prairiales – ou, mieux, pour les laisser venir naturellement ; en pratiquant des fauches moins fréquentes et avec une hauteur de coupe relevée, voire en remplaçant la fauche par l'écopâturage (méthode plus sélective).
- un certain nombre d'espèces végétales et animales, considérées comme menacées au sens des Listes rouges régionale voire nationale, se retrouvent dans des prairies à caractère naturel. Celles qui sont protégées doivent faire l'objet de dispositions particulières :
 - échanges inter-services afin de faire connaître et suivre les stations et espèces en question ;
 - si nécessaire, mise en place d'un dispositif de protection adéquat (enclos...);
 - recherche et mise en œuvre de méthodes de gestion conservatoires des espèces et habitats.